

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-100/SG/IAM portant modification de l'arrêté n° 73-1397/SG/AI du 19 septembre 1973 portant autorisation de loterie au profit des œuvres sociales de bienfaisance du comité de la Croix Rouge de Djibouti.

n° 74-100/SG/IAM

Ministère

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

17 janvier 1974

Numéro JO

n° 3 du 10/02/1974

Date du numéro

10 février 1974

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 73-1397/SG/AI du 19 septembre 1973, portant autorisation de loterie au profit des œuvres sociales de bienfaisance du Comité de la Croix-Rouge de Djibouti, est modifié comme suit : — Au lieu de: «

Article 1

Le tirage aura lieu le samedi 12 janvier 1974 à Djibouti. » — Lire: «

Article 2

— Le tirage aura lieu le jeudi 25 avril 1974 à Djibouti. »